2007-03892/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

« Les diffuseurs du Québec sont de puissants porte-voix de notre culture et de notre identité »

la ministre Beauchamp

Montréal, 19 septembre 2003 – Alors que se réunissent pour leur assemblée annuelle les membres du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU), la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a tenu à réaffirmer son appui à l'ensemble des diffuseurs du Québec. Mme Beauchamp a annoncé que la répartition de la somme de 1 M$ supplémentaire et récurrente accordée pour bonifier le programme révisé destiné aux diffuseurs pluridisciplinaires du Québec était complétée.

« J'ai tenu à préserver l'enveloppe budgétaire de ce programme sur lequel repose en bonne partie la vitalité de notre vie culturelle. La démocratisation de la culture et son accessibilité au plus grand nombre de citoyens restent mes objectifs prioritaires. Je considère les diffuseurs du Québec comme des alliés dont notre culture ne peut se passer », a précisé Mme Beauchamp.

La répartition des subventions a été faite selon une méthode dont l'objectif principal en est un d'équité. Ainsi, l'évaluation qui sert à établir 70 % de la somme accordée à chaque diffuseur se base sur des critères définis à partir de paramètres communs tels le nombre d'employés, le nombre de spectacles professionnels présentés. D'autre part, 30 % du montant global a été attribué sur la base des éléments contenus dans le plan d'action présenté au ministère de la Culture et des Communications par chaque organisme. Enfin, dorénavant tous les diffuseurs sont assurés d'un financement de base de 10 000 $.

« Je tiens à souligner l'excellente collaboration des représentants de RIDEAU dans l'élaboration des nouveaux paramètres du programme Soutien à la diffusion des arts de la scène. Grâce à cette coopération, il est possible de présenter un programme reflétant la réalité des diffuseurs. » La nouvelle application du programme permet de financer quatre-vingt-deux organismes et cinq réseaux de diffuseurs dans les dix-sept régions administratives du Québec. Soulignons que trois nouvelles salles de spectacles se sont qualifiées et recevront pour la première fois cette année l'aide du ministère de la Culture et des Communications. Les nouveaux paramètres permettent la majoration des subventions à soixante-cinq diffuseurs.

« L'accueil fait à nos artistes professionnels à travers le Québec et la cote d'amour que décerne avec enthousiasme le public de toutes les régions aux spectacles créés chez nous représentent l'une des plus belles réussites des diffuseurs d'ici. Ensemble, ils permettent un retentissement exceptionnel au talent et à l'excellence de nos arts de la scène », a déclaré la ministre Beauchamp.

Par la même occasion la ministre profite de l'occasion pour saluer le travail de la présidente sortante de RIDEAU, Céline Marcotte. « Je souhaite la meilleure des chances à Mme Marcotte pour ses projets futurs », a conclu la ministre.

Source :

Sophie Magnan
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7219

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007